



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DU CANTAL

PROMOTION INTERNE
DOSSIER DE CANDIDATURE



Le dossier devra être adressé COMPLET. Les pièces complémentaires communiquées ultérieurement ne seront plus prises en compte.

Collectivité :

Catégorie visée : A B C

Grade de promotion :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FONCTIONNAIRE

NOM : Nom de jeune fille :

Prénom : Date de naissance :/...../.....

Grade détenu :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail :

EVALUATION DES CRITERES
(au 1^{er} janvier de l'année de l'examen du dossier)

Critères	Barème	Points acquis par l'agent <i>Cadre réservé au CDG 15</i>
Critères liés à l'expérience professionnelle		
<input type="checkbox"/> Services au sein de la Fonction Publique : Stagiaire, titulaire, contractuel : droit privé (emploi aidé) / droit public, congé parental, disponibilité pour convenances en cas d'activité professionnelle (en qualité de salarié et quel que soit l'activité)	<i>1 point / année complète</i>	
<input type="checkbox"/> Expérience acquise dans le secteur privé : Quel que soit la nature de l'activité : syndicales, associatives, organisations européennes ou internationales... ; Justificatif à fournir et/ou certificat de l'autorité territoriale.	<i>1 point / année complète</i>	
<input type="checkbox"/> Mutation / mobilité externe (au sein de la FP) / mobilité interne : Date de nomination :/...../..... Date de nomination :/...../..... Date de nomination :/...../.....	<i>3 points par mutation / mobilité dans la limite de 9 points</i>	
Critères liés à la formation		
<input type="checkbox"/> Obtention d'une Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE)	<i>5 points par VAE</i>	
<input type="checkbox"/> Obtention d'une Reconnaissance de l'Expérience Professionnelle (REP)	<i>2 points par REP</i>	
<input type="checkbox"/> Formations liées aux missions de l'agent et réalisées auprès d'un organisme agréé (sont exclues : les formations obligatoires, les préparations au concours / examens et les formations sans rapport avec les fonctions occupées) : NB : Dispense de formation obligatoire non acceptée	<i>1 point par jour de formation dans la limite de 10 sur les 5 dernières années</i>	
<input type="checkbox"/> Formateur auprès du CNFPT ou d'un autre organisme agréé	<i>3 points</i>	
> Diplômes détenus		
<ul style="list-style-type: none"> • Niveau 3 (CAP, BEP) • Niveau 4 : BaC (Baccalauréat) • Niveau 5 : BaC + 2 (DEUG, BTS, DUT, DEUST) • Niveau 6 : BaC +3(Licence, licence professionnelle) • Niveau 6 : BaC +4 (Maîtrise, master 1) • Niveau 7 : BaC + 5 (Master, DEA, DESS, diplôme d'ingénieur) • Niveau 8 : BaC + 8 (Doctorat, habilitation à diriger des recherches) 	<ul style="list-style-type: none"> <i>1 point</i> <i>2 points</i> <i>3 points</i> <i>4 points</i> <i>5 points</i> <i>6 points</i> <i>7 points</i> 	

Critères liés aux concours / examens professionnels		
<input type="checkbox"/> Préparation aux concours / examens professionnels du grade visé : <input type="checkbox"/> Présentation aux concours / examens professionnels du grade visé : <ul style="list-style-type: none"> - Admissibilité - Non admissibilité <input type="checkbox"/> Lauréat concours / examens professionnels : <ul style="list-style-type: none"> - <u>Date d'obtention:</u>/...../...../...../..... - <u>Intitulé du concours et/ou de l'examen professionnel :</u> - Concours de la Fonction Publique : <ul style="list-style-type: none"> * Pour l'accès à la catégorie A * Pour l'accès à la catégorie B * Pour l'accès à la catégorie C - Examen de la Fonction Publique : <ul style="list-style-type: none"> * Pour l'accès à la catégorie A * Pour l'accès à la catégorie B * Pour l'accès à la catégorie C 	<p><i>1 point (une seule fois)</i></p> <p><i>5 points / admissibilité dans la limite de 10 points</i></p> <p><i>1 point par non admissibilité dans la limite de 3 points</i></p> <p><i>10 points (dans la limite de 20 points)</i></p> <p><i>10 points (dans la limite de 20 points)</i></p>	
Sous Total I	
Critères liés à la valeur professionnelle (à remplir par l'Autorité Territoriale)		
<input type="checkbox"/> Encadrement : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1 agent <input type="checkbox"/> 2 à 5 agents <input type="checkbox"/> Au-delà de 5 agents <input type="checkbox"/> Au-delà de 20 agents <input type="checkbox"/> Fonction d'expertise <input type="checkbox"/> Polyvalence <i>NB : Ces trois critères sont cumulables / situation du moment prise en considération</i> OU <input type="checkbox"/> Poste nécessitant une technicité particulière <i>Joindre obligatoirement un rapport détaillé établi par le N+1 (le cas échéant) et l'autorité territoriale + organigramme + fiche de poste en vigueur</i>	<p><i>2 points</i></p> <p><i>5 points</i></p> <p><i>10 points</i></p> <p><i>15 points</i></p> <p><i>5 points</i></p> <p><i>5 points</i></p> <p><i>20 points</i></p>	

<input type="checkbox"/> Appréciation générale portée sur l'entretien professionnel : <input type="checkbox"/> Insuffisant <input type="checkbox"/> Suffisant <input type="checkbox"/> Satisfaisant <input type="checkbox"/> Très satisfaisant <i>Joindre obligatoirement le dernier compte rendu de l'entretien professionnel</i>		
<input type="checkbox"/> Point attribué au candidat n'ayant jamais bénéficié de promotion interne au cours de sa carrière	2 points	
Sous Total II	

TOTAL I+II :



Documents à fournir : le curriculum vitae du candidat mis à jour, les copies des arrêtés, des contrats de travail, des attestations de formation, copie des diplômes détenus, attestation de réussite (concours/examen), des courriers d'amissibilité aux concours/examens professionnels, du dernier entretien professionnel, de l'organigramme, de la fiche de poste en vigueur ainsi qu'un rapport détaillé relatif à la valeur professionnelle. Le candidat devra rédiger un rapport motivé.

Veuillez indiquer les justificatifs que vous avez joints au présent dossier :

- | | |
|-----------|------------|
| 1 : | 9 : |
| 2 : | 10 : |
| 3 : | 11 : |
| 4 : | 12 : |
| 5 : | 13 : |
| 6 : | 14 : |
| 7 : | 15 : |
| 8 : | 16 : |

Fait à : le :

CACHET ET SIGNATURE DE L'AUTORITE TERRITORIALE

A RETOURNER AU CDG 15 AVANT LA DATE LIMITE DE RECEPTION FIXEE AU 31/01/2021